



# Fiche d'inscription 27<sup>e</sup> Rallye de la Mer

## Club Basque des Véhicules Anciens

Le 27<sup>e</sup> Rallye de la Mer organisé par le Club Basque des Véhicules Anciens se déroulera les 28 et 29 septembre 2024. Au départ d'Espelette, il nous conduira sur les petites routes du Pays Basque et du Béarn pour se terminer par le traditionnel défilé dans la rue Gambetta et sur la Place Louis XIV à Saint Jean-de-Luz.

**Participation** (marquez ce qui correspond !)

	Membres		Non-membres	
	1 personne	2 personnes	1 personne	2 personnes
<b>Rallye entier</b> (samedi et dimanche, comportant les repas, la nuitée et les frais annexes)	190 €	340 €	250 €	400 €
<b>Dimanche uniquement</b> (prix comportant le repas de midi et les frais annexes)	60 €	120 €	80 €	160 €

### Coordonnées participant.e 1

.....  
Nom

.....  
Prénom

.....  
No portable

.....  
Mail

### Coordonnées participant.e 2

.....  
Nom

.....  
Prénom

.....  
No portable

.....  
Mail

### Véhicule

.....  
Marque/ modèle

.....  
Immatriculation

.....  
Année

**Date**

**Signature**

A renvoyer au trésorier : Philippe Jeauffre, 1 chemin Betrittoenea, 64210 Ahetze, 06 80 37 79 97, pjeauffre@yahoo.fr

Paiement par virement bancaire uniquement

**IBAN FR76 1005 7194 5500 0207 7570 147    BIC CMCIFRPP**

**Attention : pour des raisons légales, le rallye est strictement limité à 50 véhicules.**

**Les inscriptions sont acceptées par ordre d'arrivée.**

**L'inscription est valable à réception de l'intégralité du paiement.**

**La date limite d'inscription est le 31.7.2024.**



# Fiche d'inscription 27<sup>e</sup> Rallye de la Mer

## Club Basque des Véhicules Anciens

### Conditions de roulage

La concentration et la balade organisée par le Club Basque des Véhicules Anciens (CBVA) sont ouvertes aux véhicules de collection, et aux véhicules d'exception d'avant 1993. Les Youngtimers sont acceptés, par contre, le défilé du dimanche est réservé aux véhicules de collection de 30 ans d'âge.

Les véhicules devront être en bon état de marche, de présentation, de sécurité, et répondre aux exigences de la réglementation en vigueur à la date de leur 1<sup>ère</sup> mise en circulation.

Le participant vérifiera que son assurance responsabilité civile couvre bien l'ensemble des activités proposées, dans le cadre de la manifestation. Dans le cas contraire, il est tenu de contracter une police complémentaire auprès de l'organisme de son choix.

En cas de non-respect de ces conditions, le signataire reconnaît avoir été informé que la responsabilité du CBVA ne pourra en aucun cas être engagée.

Le signataire s'engage à adopter une attitude conforme à la bienséance et aux lois en vigueur (assurance du véhicule, permis de conduire, code de la route, vitesse, alcoolémie, ...).

Le CBVA se réserve le droit de poursuivre en justice tout manquement à ces règles.

Les participants s'engagent à rester dans le cadre de la manifestation (et notamment lors de la balade, entre le véhicule qui ouvre la route et la voiture « balai »), à suivre le parcours donné lors de la remise des plaques, à respecter le Code de la route, et l'environnement du parcours.

Tout écart ne sera pas couvert par le CBVA.

Il est par ailleurs rappelé aux participants, que la police de la route ne pouvant être légalement assurée par le CBVA, ses membres et/ou ses préposés, chaque participant demeure responsable de sa conduite automobile ou motocycliste, sans que le CBVA puisse être recherché de quelque manière que ce soit, suite à l'éventualité d'un accident.

Le CBVA ne pourra de la même manière, voir sa responsabilité recherchée en cas de dommages causés par des tiers aux véhicules des participants, que ce soit dans le cadre de l'exposition ou des déplacements de la manifestation.

En outre, les participants autorisent les organisateurs du CBVA à disposer librement du droit à l'image, concernant leur véhicule ou leur personne dans le cadre de la manifestation.

**Date**

**Signature** (précédée par la mention « lu et accepté »)

**Attention : pour des raisons légales, le rallye est strictement limité à 50 véhicules.**

**Les inscriptions sont acceptées par ordre d'arrivée.**

**L'inscription est valable à réception de l'intégralité du paiement.**

**La date limite d'inscription est le 31.7.2024.**